

Communication 5 (02/01/21).

A la bonne attention des parents des élèves lycéen/nes,

Avec l'expression de nos meilleurs souhaits, à l'orée d'une année nouvelle porteuse de l'espoir d'un retour progressif à un mode de vie enfin « *déconfiné* », veuillez prendre connaissance de ces informations utiles pour la bonne organisation à l'entame de ce 2^{me} trimestre.

Ce qui change.

Après 23 années de fonction, le temps est venu pour Bernard Doyen de passer le relais à une équipe de direction renouvelée pour moitié: Jean-Michel Dejonghe assume désormais la responsabilité générale de l'école; il sera aussi le référent privilégié pour les élèves de 2^{me}. Nous accueillons d'autre part Nathalie Rompen au poste de direction adjointe: elle sera la référente pour les élèves de 1^{re}. Nous lui souhaitons le meilleur au moment d'entrer et de découvrir sa nouvelle fonction. Nous l'assurons de toute notre sollicitude en ce sens.

Ce qui ne change pas: le code rouge.

Si les statistiques de la pandémie manifestent une tendance encourageante à une légère baisse, la situation ne permet pas de relâcher l'effort commun et c'est donc sur le mode rouge que la rentrée du 2^{me} trimestre s'effectuera, au moins jusqu'au 15 janvier, avec la perspective plus que probable d'une prolongation au congé de détente de février. Les mesures adoptées mi-novembre demeurent donc d'application: enseignement en présentiel, précautions sanitaires (*port du masque, désinfection régulière des mains, distanciation sociale, sens de circulation imposé, compartimentage de la cour en deux zones...*) et prise des repas dans les locaux de classe en alternance (12h. pour les 2^{mes}, 12h.15 pour les 1^{res}): ne pas oublier par conséquent d'emporter du domicile un casse-croûte adapté, dans un conditionnement respectueux de l'environnement (éviter le papier aluminium qui n'est pas biodégradable pour recourir à une boîte à tartines ou à un sac tel qu'il a été offert aux

1res lors de l'animation de Noël, tel qu'il est disponible aux 2mes à l'Accueil sur simple requête, à concurrence de l'épuisement du stock).

Ce qui s'adapte aux circonstances:

a. la réunion de parents.

Le vendredi 8 janvier eût dû se tenir entre 15h. et 18h.30 une réunion de parents en entretiens individuels présents sur le site du Collège: il est de fait bienvenu d'établir un point de la situation à l'issue d'un trimestre ponctué par le Bulletin de la Période 2 et d'envisager en harmonieuse concertation la suite de l'année dans la perspective de son issue positive. Les conditions sanitaires interdisent à l'évidence ce type de rencontres. Nous proposons dès lors de rééditer la formule à laquelle nous avons recouru depuis le début de l'année, à savoir la possibilité de contacts avec des professeur/es par téléphone. Le mode opératoire sera le suivant: le parent qui souhaite un échange avec un/e professeur/e ou un éducateur/-trice lui envoie dans la semaine du 4 au 8-1 midi un courriel sur son adresse professionnelle (prénom.nom@ecah.be) pour signaler sa sollicitation, renseigner son identité & ses coordonnées téléphoniques, l'élève dont question, sa classe, ainsi que le moment qui lui convient dans la tranche horaire du vendredi 8 janvier entre 16h. et 18h.30. Le/la professeur/e lui adresse d'initiative le coup de fil à l'heure précisée.

Si le besoin en est ressenti, ce contact pourra avoir un prolongement sous la forme d'un entretien en présentiel sur le site de l'école, à déterminer à la meilleure convenance mutuelle et... avec application rigoureuse des précautions sanitaires.

La même procédure peut être activée pour la direction aux adresses suivantes: jean-michel.dejonghe@ecah.be nathalie.rompen@ecah.be

Attention: le vendredi 8 devient dès lors une journée complète avec fin des cours à l'heure habituelle de 15h.40.

b. le calendrier.

En l'état actuel, il n'est pas possible de programmer les Journées pédagogiques appelées à construire le Plan de pilotage de l'école: tout ce processus est à l'arrêt. Nous ne manquerons pas de fournir les informations utiles lorsque la situation se « débloquera ».

Sans qu'il y ait là la moindre certitude, de certains échos laissent entendre que le congé de détente de février pourrait être prolongé d'une semaine comme ce fut le cas à la Toussaint. Si la ministre Désir devait prendre attitude en ce sens, nul doute que cela se saura vite sur les cours de récréation !

c. la campagne informative dans le cadre de la rentrée de septembre 21.

Les organisations que nous mettons traditionnellement sur pied dans le courant du mois de janvier (Journée *Portes ouvertes*, Demi-journée passerelle) dans la perspective de la rentrée de septembre 21 ne pourront évidemment pas se tenir. Nous proposons l'alternative suivante: des visites/infos en « *bulles familiales* » tous les samedis du mois de janvier (matinée et après-midi) ainsi que les mercredis pm, sur réservation au 019/ 519.500 (afin de garantir l'application de mesures sanitaires adaptées). Si, dans votre cercle de connaissances, certaines personnes se mettent en recherche d'informations en ce sens, n'hésitez pas à leur renseigner cette opportunité de contact. Merci.

Avec notre considération tout acquise, veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entière disponibilité pour poursuivre dans les meilleures conditions possibles cette année scolaire à nulle autre pareille (raison pour laquelle elle intégrera et restera dans les annales).

L'équipe de direction: Jean-Michel Dejonghe et Nathalie Rompen.